

AVIS À LA POPULATION



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SE RÉUNIRA À LA FORÊT LE ROI – Salle Polyvalente –

2 Route d'Etampes (adossée à la Mairie)

Le lundi 13 décembre 2021 à 20h00

ORDRE DU JOUR

- 1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** : Approbation de la convention d'intéressement réciproque au développement de la Zone d'Activité de Vaubesnard, à conclure avec la commune de Dourdan
- 2. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** : Approbation de la convention de participation à la requalification du Chemin de Vaubesnard à conclure entre la SPL des Territoires de l'Essonne, la commune de Dourdan et la CCDH
- 3. COMMERCE DE PROXIMITÉ** : prorogation de la validité des chèques cadeaux pour les commerces du territoire
- 4. FINANCES** : Attributions de Compensation (AC) : Rapport quinquennal pour la période 2017-2021
- 5. FINANCES** : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses avant le vote du Budget Primitif 2022
- 6. ADMINISTRATION GENERALE** : Adhésion au groupement de commande pour la dématérialisation des procédures porté par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Ile-de-France
- 7. COMMANDE PUBLIQUE** : Constitution du groupement de commandes la fabrication, livraison de repas en liaison froide pour les établissements scolaires du 1er degré des communes membres et des accueils de loisirs de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix.
- 8. RESSOURCES HUMAINES** : Approbation de la convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial à intervenir entre la commune de Saint-Cyr-sous-Dourdan et la CCDH, pour la période du 01/02/2022 au 31/01/2025
- 9. RESSOURCES HUMAINES** : Avenant à la convention de mise à disposition de services conclue entre le Syndicat Mixte pour la Gestion de l'Habitat Voyageur et la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix.

Afin de limiter les risques d'exposition pour la population et les élus, le public pourra assister à la séance mais le port du masque est obligatoire (le passe sanitaire n'est pas exigé).

**Le Président,
Rémi BOYER**